

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 20 juillet 2026 portant nomination au conseil d'administration de la Fondation Arts et Métiers – FONDAM

NOR : ECOU2620233A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 modifiée, sur le développement du mécénat, notamment son article 18 ;

Vu les statuts de la Fondation Arts et Métiers, dont le siège est situé 9 bis, avenue d'Iéna à Paris ;

Vu le décret du 24 mars 2004, qui a reconnu la qualité d'établissement d'utilité publique à la Fondation Arts et Métiers ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 modifié créant la mission « Fondations d'utilité publique et Fonds de pérennité » au sein du Contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Armelle de RIBIER, contrôlease générale économique et financier, est désignée pour représenter le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique au sein du conseil d'administration de la Fondation Arts et Métier, en remplacement de Monsieur Christian de BOISDEFFRE, administrateur général des finances publiques, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Armelle de RIBIER, Monsieur Alain GRAS, contrôleur général économique et financier, assurera cette représentation.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 20 juillet 2026.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
V. NATIVELLE